

## Sujets débattus lors de la commission finance du 17/05/08

### Projet de mise en place d'un périmètre de sauvegarde du commerce (préemption)

La loi permet aux collectivités locales depuis 2007 de préempter les commerces mis en vente pour maintenir la diversité commerciale et artisanale. (Pour plus d'information cliquez sur le lien –1- ci-dessous).

Notre avis : Pour éviter que le centre de Croissy ne soit occupé à l'avenir que par des agences immobilières et bancaire la procédure doit être mise en place soit pour être appliquées soit à titre dissuasif. C'est à l'évidence un problème d'intérêt général. Les conditions de reprise sont fixées par la loi. Elles laissent une marge de négociation qui devrait permettre de concilier l'intérêt général et l'intérêt particulier.

Le projet doit être accompagné par deux volets :

- Diagnostic, analyse et plan d'orientation pour le commerce de Croissy afin d'afficher les besoins, les surabondances et donc de susciter les inflexions utiles.
- Information large du public sur les modalités pratiques d'exercice de la préemption.

### Redevance d'occupation du domaine public

Conformément à la loi, toute occupation ou utilisation privative du domaine public est assujettie au paiement d'une redevance fixée annuellement par le conseil municipal. L'autorisation est accordée de manière non permanente et peut-être révoquée à tout moment. (Pour plus d'information cliquez sur le lien – 2 ci-dessous).

Les opérations de mise à disposition ou de location ne peuvent être réalisées ni à titre gratuit, ni à un prix inférieur à la valeur locative. (cliquez sur le lien –3 ci-dessous)

Cette obligation, n'est pas appliquée à Croissy. Un taux situé dans la moyenne basse de ce que font les autres communes de la boucle, soit autour de 50€/m<sup>2</sup>/an sera proposé.

Notre avis : Pas d'objection à ce que la loi soit appliquée. Le montant proposé est en ligne avec ce que prévoit la législation (Voir lien – 4 ci-dessous). Il n'y a pas de compensation à rechercher à cette redevance comme cela a été suggéré.

Votre avis sur ces deux sujets : Exprimez-vous sur notre blog :  
<http://croissyautre.canalblog.com/>

Lien –1 :

<http://pme.service-public.fr/actualites/breves/commerces-proximite-droit-preemption-communes.html>

Lien –2 :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000017924082&cidTexte=LEGI TEXT000006070299&dateTexte=20080602&fastPos=1&fastReqlid=2109185277&oldAction=rechCode Article>

Lien –3 :

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=B9E54849CBB1965F38D2D9E397126452.tpdjo13v\\_1?idSectionTA=LEGISCTA000006192181&cidTexte=LEGITEXT000006070299&dateTexte=20080602](http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=B9E54849CBB1965F38D2D9E397126452.tpdjo13v_1?idSectionTA=LEGISCTA000006192181&cidTexte=LEGITEXT000006070299&dateTexte=20080602)

Lien –4 :

[http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf//jopdf/2006/0701/joe\\_20060701\\_0151\\_0014.pdf](http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf//jopdf/2006/0701/joe_20060701_0151_0014.pdf)